

BIEN_20222023_46_0330146E_230710164421

0330150J

ACADEMIE DE BORDEAUX

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX

5 RUE J DE CARAYON LATOUR

33060 BORDEAUX CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE GISELE HALIMI-0330146E

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 46

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : D.B.M.- un vote du C.A. pour chaque opération d'une D.B.M.: Dans le respect de l'unité budgétaire, le budget et les D.B.M. sont adoptés par un vote unique. Le vote unique du conseil d'administration doit porter sur la totalité des crédits ouverts dans la D.B.M.(toutes les opérations budgétaires).